

Mardi 15/03/2022

Environ 30 participants (Mr Goetz, adjoint au maire excusé)

**Ordre du jour**

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Renouvellement des membres du comité
4. Modification du règlement intérieur
5. Echange avec les producteurs

**1. Rapport moral**

● **Impact de la crise sanitaire :**

- aucun Amap'éro possible.
- fête des Côteaux transformée : l'association « Sauvons nos côteaux » a organisé une promenade à thèmes mais le nombre de personnes présents a dû être restreint.
- Aucune visite chez les producteurs possible.

Cette année, une visite de la Ferme Romé est prévue les 30/04 et 01/06 avec un atelier maraîchage prévu.

- Les créneaux de distribution ont été bouleversés. Pendant les périodes du couvre-feu, ils étaient de 16h30 à 18h ; puis de 17h à 19 h avec mise en place de créneaux par ¼ d'heure. Aujourd'hui, les créneaux sont redevenus comme avant la crise sanitaire (de 18h à 19h30).

Depuis le début de la pandémie, un membre du Comité est présent lors de chaque distribution et les personnes de permanence préparent les paniers (fruits et légumes).

Le panier d'échanges a réapparu en automne.

L'Amap tient à remercier la commune et le personnel communal présent nous permettant d'assurer des conditions de distribution idéales.

● **Adhésions et contrats :**

- Saison 10 => 80 adhérents(-12 vs +10)  
=> 400 contrats
- Saison 11 => 78 adhérents, pas d'adhérent en plus à l'automne malgré la publicité et l'information faites  
=> 397 contrats

● **Les contrats de la saison 11 :**

- Pains=> 44 contrats
  - Légumes=> 70 contrats
  - Fruits => 44 contrats
  - Tomates=> 22 contrats
  - Champignons/Petits fruits => 64 contrats
  - Produits laitiers => 34 contrats
  - Œufs => 53 contrats
  - Volailles=> 16 contrats
  - Fromages de chèvre => 29 contrats
  - Viandes=> 21 contrats
- 
- Nb moyen de contrats par adhérent=> 5
  - 1 à 5 contrats=> 45 amapiens
  - 6 à 9 contrats=> 23 amapiens

## ●Et la saison 12?

### Qu'est-ce qui change en saison 12?

- Légumes (Charly Naudé): contrat tomates abandonné car culture et récoltes trop aléatoires, fragiles et capricieuses d'une saison sur l'autre

Le but est d'augmenter la part de tomates dans les paniers de légumes & dans le contrat "tomates sur commande" (idem PdT) si surplus de production (1000 plants de tomates sous abri).

- Pains:(Laurence Rouyer) : "petits plaisirs" à commander sur le site « cagette ».
- Champignons:(Myriam Collart) : uniquement sur la période septembre-mars.
- Volaille : (La Faisanderie) contrat volaille entière et contrat "sur commande", fin du contrat découpes
- Les contrats sur amapJ sont à finaliser pour le 25 mars 2022
- ATTENTION, changement des coordonnées bancaires
  - Oeufs Sylvie Febvre, GAEC de la SEIGNEURIE
  - Produits Laitiers La Petite Seille, Thomas Guinot

Calendrier prévisionnel des distributions : 1<sup>er</sup> avril 2022- 31 mars 2023 sur 53 semaines, pas de distribution la dernière semaine de décembre = doublement du panier de légumes lors de la distribution précédente

Début distribution fruits Mirabio : prévu le 17/06/22

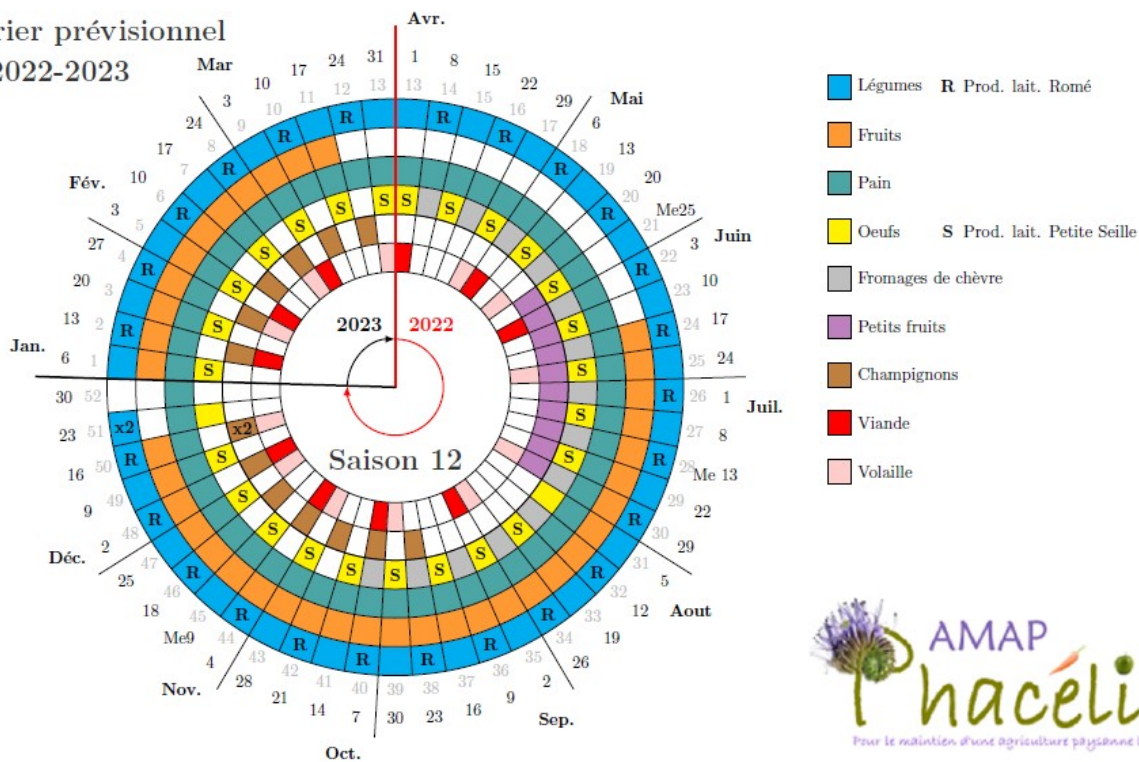
Début distribution Petits fruits Myriam Collart : prévu 25/05/22

Pas de livraison de viande en juillet

Livraisons produits laitiers Gaec Romé : semaines paires

Livraisons produits laitiers La Petite Seille : semaines impaires

### Calendrier prévisionnel 2022-2023



## PETIT RAPPEL SUR LES PAIEMENTS

### PAIEMENTS

- Les contrats démarrant au 1<sup>er</sup> avril
  - Chèques à déposer les 18 mars, 25 mars et 1<sup>er</sup> avril, dernier délai
  - Virements à programmer dès la validation du contrat
- Les autres contrats
  - Chèques collectés au plus tard à la table d'accueil de la 1<sup>ère</sup> distribution
  - Virements à programmer dès la validation du contrat

### Pour faciliter le travail du trésorier et pour les producteurs

- Les chèques doivent être placés dans une enveloppe + le NOM de l'adhérent tel qu'il est donné sur AmapJ.
- Intitulés des ordres de virement : « AMAP Phacélie - NOM Prénom ».

### JUSTIFICATIFS DE VIREMENT

- À fournir dès la validation du contrat sur AmapJ par mail [amap.phacelie@gmail.com](mailto:amap.phacelie@gmail.com) en indiquant en Objet du message le nom de l'adhérent et le contrat concerné afin de faciliter le traitement de ces informations par les trésoriers.

## PETIT RAPPEL SUR LES ABSENCES :

### → ABSENCES PROGRAMMEES

- Informer le producteur par mail ou par sms, report éventuel à programmer avec le producteur
- Informer le comité AMAP [amap.phacelie@gmail.com](mailto:amap.phacelie@gmail.com)
- A l'accueil, inscrire ses absences et reports sur feuilles LEGUMES et FRUITS
- A l'accueil, inscrire ou faire inscrire ses absences sur le petit cahier\* (devenu le classeur)

### → ABSENCES NON PROGRAMMEES, OUBLI, RETARD

- L'adhérent doit trouver une personne susceptible de récupérer son ou ses panier(s).
- Les adhérents de permanence ne sont pas censés gérer les paniers oubliés.

### → PANIER OUBLIÉ = PANIER PERDU

## Mémento AMAP Phacélie – Contrats saison 12 -Année 2022-2023

### Renseignements sur l'AMAP Phacélie :

<b>Lieu de distribution :</b> Salle Schweitzer à LUDRES (derrière la salle Marie Marvingt)  <b>Horaires :</b> les vendredis de 18h à 19h30	<b>AMAP Phacélie :</b> • Contact / messagerie : <a href="mailto:amap.phacelie@gmail.com">amap.phacelie@gmail.com</a>  • vers le site web de l'Amap + <b>calendrier des distributions :</b> <a href="http://www.amap-phacelie.fr/">http://www.amap-phacelie.fr/</a>	<b>AmapJ :</b> contrats / nouvelle adhésion/ permanences, problème lié à AmapJ • <b>Messagerie AmapJ :</b> <a href="mailto:amapphacelie.amapj@gmail.com">amapphacelie.amapj@gmail.com</a>  • <b>vers le site AmapJ + calendrier de vos livraisons</b> <a href="https://contrats.amapj.fr/b/ludres">https://contrats.amapj.fr/b/ludres</a>	<b>Pour consulter les comptes-rendus du comité de pilotage :</b> ⇒ sur le site web de l'Amap Phacélie MAIS : demander au préalable un code d'accès car accessible uniquement sur l'espace privé
---	--	---	---

### Les producteurs : coordonnées / procédure pour demande de report(s) en cas d'absence(s)

Contrats / Nom du producteur	Représenté par ...	Adresse mail	téléphone	Procédure en cas d'absence/ de reports prévenir 15 jrs à l'avance
<b>FRUITS</b> Mirabio	Martin JOCHUM	<a href="mailto:contact@mirabio.fr">contact@mirabio.fr</a>	06 77 93 53 69	@ 📄
<b>FROMAGES DE CHEVRE</b> La chèvre rit	Eric BOGARD	<a href="mailto:fermelacheverrit@gmail.com">fermelacheverrit@gmail.com</a>	06 76 77 29 03	@ 📞 ou 📱
<b>CHAMPIGNONS, PETITS FRUITS</b> EARL de la Vaux	Myriam COLLART	<a href="mailto:myriam026@hotmail.fr">myriam026@hotmail.fr</a>	06 13 01 43 85	@ 📞 ou 📱
<b>ŒUFS,</b> GAEC de la Seigneurie	Sylvie FEBVRE	<a href="mailto:sylvie.febvre88@gmail.com">sylvie.febvre88@gmail.com</a>	07 86 38 95 84	@ 📞
<b>VOLAILLES</b> ESAT Ferme de La Faisanderie		<a href="mailto:contactlafaisanderie@caps54-51.com">contactlafaisanderie@caps54-51.com</a>	03 83 47 27 58	@ 📞
<b>PRODUITS LAITIERS</b> La Petite Seille	Thomas GUINOT	<a href="mailto:fermedelapetiteseille@gmail.com">fermedelapetiteseille@gmail.com</a>	06 74 71 53 77	@ 📞
<b>LEGUMES</b> La Ferme Romé	Charly NAUDE	<a href="mailto:lafermerome@orange.fr">lafermerome@orange.fr</a>	06 84 74 04 71 03 83 63 17 43	@ 📄
<b>PRODUITS LAITIERS</b> La Ferme Romé	Clémentine NAUDE	<a href="mailto:lafermerome@orange.fr">lafermerome@orange.fr</a>	06 77 96 24 77	@ 📞
<b>VIANDE</b> La Ferme du porc qui dore	Sonia RIGOT	<a href="mailto:socysson@wanadoo.fr">socysson@wanadoo.fr</a>	06 82 00 18 93	@ 📞
<b>PAINS</b>	Laurence ROUYER	<a href="mailto:laur.rouyer@outlook.fr">laur.rouyer@outlook.fr</a>	06 66 32 91 51	@ 📞

PAINS	Laurence ROUYER	<a href="mailto:laur.rouyer@outlook.fr">laur.rouyer@outlook.fr</a>	06 66 32 91 51	@
-------	-----------------	--	----------------	---

@ : envoyer un mail à [amap.phacelie@gmail.com](mailto:amap.phacelie@gmail.com) : envoyer un mail au producteur : envoyer un sms au producteur : noter sur la feuille d'émargement (Fruits et Légumes uniquement)

**Pour rappel du règlement intérieur :** en cas d'absence non signalée, les produits non récupérés (par l'adhérent ou une personne de son choix), seront « perdus » : c'est-à-dire soit repris par le producteur soit partagés entre les personnes de permanence

**Modalités de paiement pour les contrats / Durée des contrats :**

Les IBAN et BIC écrits en rouge sont DIFFERENTS de ceux de l'an dernier

Pour tous les virements, envoyer une copie numérique à [amap.phacelie@gmail.com](mailto:amap.phacelie@gmail.com)

Remarque : si paiement par chèque(s), effectuer le même nombre de chèques que le nombre de virements indiqués ci-dessous :

<b>PAIEMENT ADHESION AMAP PHACELIE</b> 8 € par an	
Par virement : IBAN FR76 1027 8040 4700 0211 3360 131 BIC CMCIFR2A	intitulé « adhésion-Nom adhérent »
Par chèque à l'ordre de « AMAP PHACELIE »	

**MODALITES POUR CHEQUES / FOURNITURE AU TRESORIER : ajouts d'Heathcliff ???**

Légumes	Durée du contrat	1 virement ou 1 chèque		12 virements ou 12 chèques		Ordre des chèques	IBAN et BIC
Légumes hebdomadaire	01/04/2022 → 31/03/23 53 livraisons	742 €	05/4/2022	61,84 €	Du 05/04/22 au 05/03/23	GAEC ROME	FR76 1610 6006 3896 0074 8613 575 BIC : AGRIFRPP861
Légumes quinzaine (tous les 15 jours)	01/04/2022 → 31/03/23 27 livraisons	378 €		31,50 €	Tous les mois		

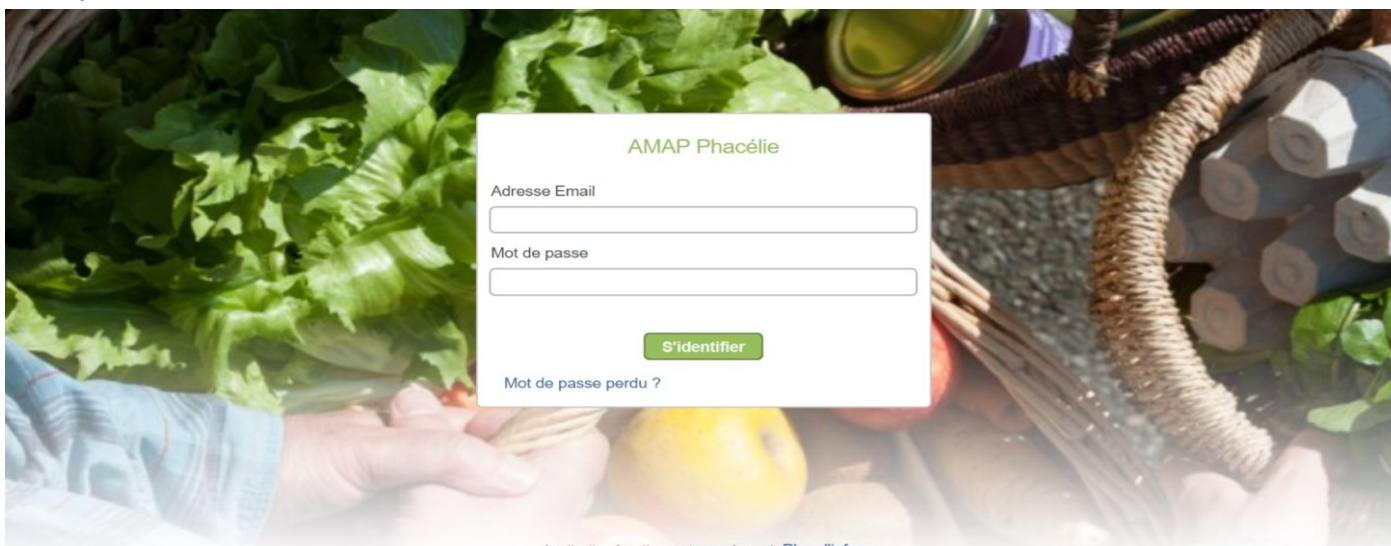
Fruits	Durée du contrat	1 virement ou 1 chèque		4 virements ou 4 chèques		Ordre des chèques	IBAN et BIC
1 unité	38 livraisons du 17/06/2022 au 17/03/2023	133 €	le 05/06/2022	33,25 €	05/06/22	Mirabio	FR76 3008 7336 1400 0207 7100 126 BIC : CMCIFRPP
2 unités		266 €		66,50 €	05/09/22		
3 unités		399 €		99,75 €	5/12/2022		
			05/02/2022				

Produits laitiers Petite Seille	Durée du contrat	Virements (à privilégier)	Ordre des chèques	IBAN et BIC différent de l'an dernier
	SEMAINES IMPAIRES 01/04/2022 → 31/03/23	A effectuer à la validation de la commande sur AmapJ	la Ferme de la Petite Seille	FR76 3008 7333 4300 0208 6410 177 code BIC : CMCIFRPP

Produits laitiers Romé	Durée du contrat	Virements (à privilégier)	Ordre des chèques	IBAN et BIC différent de l'an dernier
	SEMAINES PAIRES 08/04/2022 → 24/03/2023	A effectuer à la validation de la commande sur AmapJ (chaque trimestre)	GAEC Romé	FR76 1610 6006 4396 0026 8859 745 BIC : AGRIFRPP861

Petits fruits	Durée du contrat	1 virement ou 1 chèque		2 virements ou 2 chèques		Ordre des chèques	IBAN et BIC
Contrat simple	10 livraisons hebdo du 25/05/2022 au 29/07/2022	60 €	05/05/2022	30 €	05/05/22	EARL de La Vaux	FR76 1610 6840 0255 0220 8110 085 BIC : AGRIFRPP861
Contrat double		120 €		60 €	05/06/22		

AMAPJ



- Mes contrats
- Mes livraisons
- Mes paiements

**Mes adhésions**

- Mon compte
- Découverte / Visite
- Producteurs / Référénts
- Liste des adhérents
- Mes permanences

## HISTORIQUE

- Historique de mes contrats
- Historique de mes paiements

## PRODUCTEUR

- Livraisons d'un producteur
- Contrats d'un producteur

## REFERENT

- Gestion des contrats vierges
- Gestion des contrats signés
- Réception des chèques
- Remise aux producteurs
- Gestion des produits
- Contrats d'un amapien
- Livraisons d'un amapien
- Synthèses multi contrats

## PERMANENCES

## Votre adhésion à l'AMAP

**Adhésion pour saison 2022-2023**

Vous avez renouvelé votre adhésion à l'AMAP. Montant : 8.00 €  
Sauf si cela est déjà fait, le paiement est à fournir au trésorier.

Modifier

Supprimer

Voir

**Cette adhésion couvre la période du 01/04/2022 au 31/03/2023****Adhésion pour saison 2021-2022**

Vous avez renouvelé votre adhésion à l'AMAP. Montant : 8.00 €  
Votre paiement par VIREMENT a bien été réceptionné par le trésorier.

Voir

**Cette adhésion couvre la période du 01/04/2021 au 31/03/2022****Mes contrats**

- Mes livraisons
- Mes paiements
- Mes adhésions
- Mon compte
- Découverte / Visite
- Producteurs / Référénts
- Liste des adhérents
- Mes permanences

## HISTORIQUE

- Historique de mes contrats
- Historique de mes paiements

## PRODUCTEUR

- Livraisons d'un producteur
- Contrats d'un producteur

## REFERENT

- Gestion des contrats vierges
- Gestion des contrats signés
- Réception des chèques
- Remise aux producteurs
- Gestion des produits
- Contrats d'un amapien
- Livraisons d'un amapien
- Synthèses multi contrats

## Les nouveaux contrats disponibles

## Mes contrats existants

**contrat d'engagement FRUITS - Saison 2021/2022**

paniers de fruits et produits transformés  
**37 livraisons à partir du vendredi 04 juin 2021 jusqu'au vendredi 04 mars 2022**  
Ce contrat n'est plus modifiable.

Voir

**contrat d'engagement OEUFS - Saison 2021/2022**

paniers de 2 boîtes d'œufs ou plus  
**26 livraisons à partir du vendredi 02 avril 2021 jusqu'au vendredi 18 mars 2022**  
Ce contrat n'est plus modifiable.

Voir

**Contrat d'engagement PAINS - saison 2021/2022**

Paniers de pain.  
**45 livraisons à partir du vendredi 02 avril 2021 jusqu'au vendredi 25 mars 2022**  
Ce contrat n'est plus modifiable.

Voir

**contrat d'engagement LEGUMES - Saison 2021/2022**

paniers de légumes  
**52 livraisons à partir du vendredi 02 avril 2021 jusqu'au vendredi 25 mars 2022**  
Ce contrat n'est plus modifiable.

Voir

**AMAP Phacélie**

Jean-Louis  
CARTON ▾

- Mes contrats
- Mes livraisons
- Mes paiements**
- Mes adhésions
- Mon compte
- Découverte / Visite
- Producteurs / Référénts
- Liste des adhérents
- Mes permanences

HISTORIQUE

- Historique de mes contrats
- Historique de mes paiements

PRODUCTEUR

- Livraisons d'un producteur
- Contrats d'un producteur

REFERENT

- Gestion des contrats vierges
- Gestion des contrats signés
- Réception des chèques
- Remise aux producteurs
- Gestion des produits
- Contrats d'un amapien
- Livraisons d'un amapien
- Synthèses multi contrats

PERMANENCES

- Périodes de permanence
- Gestion des inscriptions aux pe...
- Rôles de permanence

## Les chèques que je dois donner à l'AMAP

Vous êtes à jour de vos paiements, vous n'avez pas de chèques à fournir à l'AMAP

## Le planning de mes paiements à venir mois par mois

**AMAP Phacélie**

Jean-Louis  
CARTON ▾

- Mes contrats
- Mes livraisons
- Mes paiements
- Mes adhésions
- Mon compte
- Découverte / Visite
- Producteurs / Référénts**
- Liste des adhérents
- Mes permanences

HISTORIQUE

- Historique de mes contrats
- Historique de mes paiements

PRODUCTEUR

- Livraisons d'un producteur
- Contrats d'un producteur

REFERENT

- Gestion des contrats vierges
- Gestion des contrats signés
- Réception des chèques
- Remise aux producteurs
- Gestion des produits
- Contrats d'un amapien
- Livraisons d'un amapien
- Synthèses multi contrats

PERMANENCES

- Périodes de permanence
- Gestion des inscriptions aux pe...

## Liste des producteurs et des référents

### 2022-2023 - GAEC de la Seigneurie

Eleveur de poules pondeuses bio

**Contacts :**  
Le producteur est Sylvie FEBVRE

### 2022-2023 - GAEC Romé Fromages

Producteur de fromages bio

**Contacts :**  
Le producteur est Charly NAUDE

### 2022-2023 - GAEC Romé Maraichage Légumes

Maraîcher bio du GAEC Romé.  
<http://lafermerome.fr/>

**Contacts :**  
Le producteur est Charly NAUDE

### 2022-2023 - La Chèvr'rit

Eleveur de chèvres et fromager certifié Bio.

**Contacts :**  
Le producteur est Eric BOGARD

Jean-Louis  
CARTON ▾

- Mes contrats
- Mes livraisons
- Mes paiements
- Mes adhésions
- Mon compte
- Découverte / Visite
- Producteurs / Référents
- Liste des adhérents
- Mes permanences**

## HISTORIQUE

- Historique de mes contrats
- Historique de mes paiements

## PRODUCTEUR

- Livraisons d'un producteur
- Contrats d'un producteur

## REFERENT

- Gestion des contrats vierges
- Gestion des contrats signés
- Réception des chèques

## S'inscrire aux permanences

## Décembre 2021 - Mars 2022

3ième période de permanence pour la saison 2021-2022. Rappel : il est demandé à nos adhérents d'effectuer 2 ou 3 permanences par an.

**Vous devez réaliser 10 permanences entre le vendredi 03 décembre 2021 et le vendredi 25 mars 2022 (à choisir parmi 16 dates).**

Vous êtes inscrit sur 1 permanences, merci de vous inscrire encore sur 9 dates

Vous pouvez vous inscrire pour les permanences placées après le vendredi 11 mars 2022

[S'inscrire](#)

## Les dates de mes permanences

Vous devez faire les permanences suivantes :

## Consulter les plannings de permanence

- Visualiser les plannings de permanence ...
- Télécharger les plannings de permanence au format tableur ...



## Les AMAPs

Voir l'annuaire national des AMAP:  
<http://www.reseau-amap.org>

Plus ...

### Les AMAP en Lorraine



### Les AMAP en FRANCE



### Le BIO en Lorraine



### Assemblée générale de l'AMAP: le mardi 15 mars 2022

L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) fonctionne sur la base de contrats au choix parmi une dizaine proposés par des producteurs locaux. Bio pour la plupart (Légumes, Fruits, Petits fruits, Champignons, Pain, Œufs, Produits laitiers (2), Viande, Volaille) modulables en fonction de la taille du foyer.

Les adhésions sont closes, elles seront de nouveau possibles en mars 2022.

Vous pouvez consulter les contrats sur la [page des contrats](#)

[Idées de recettes faites avec les produits locaux de nos producteurs](#)



Interview à propos de l'Amap Ludres diffusée sur la radio RCF : [Amap Phacélie : du producteur au consommateur](#)

### Calendrier des Distributions

(en noir n° de semaine, en rouge le jour du mois) cliquez sur l'image pour l'agrandir:



### Le comité – les référents

-  René Burté => Président
- Jean Louis Carton => Vice Président & Webmaster & Référent Amap J 
-  Myriam Fleurette => Secrétaire & Référente producteurs
- Laetitia Beuvelot => Secrétaire adjointe 
-  Heathcliff Demaie => Trésorier & Référent adhésions
- Emmanuelle Pelletier => Trésorière adjointe & Référente distribution 
-  Thierry Balandier => Référent Amap J
- Thierry Stoeckle => Référent Amap J & Référent relations extérieures 
-  Stéphane Rivière => Référent animations (démission) remplacé par Caroline Mazoyer élue à l'unanimité

### La presse :

#### AMAP PHACÉLIE

#### ADHÉSION AUTOMNE HIVER

L'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne Phacélie ouvre sa campagne d'automne aux adhésions pour le second semestre de la saison durant le mois de septembre, pour des distributions allant du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2022.

Contrats proposés : légumes, viande, volailles, champignons, fruits, œufs, pain, produits laitiers.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

[www.amap-phacelle.org](http://www.amap-phacelle.org) ou  
[amap.phacelle@gmail.com](mailto:amap.phacelle@gmail.com)



**LUDRES**  
**Un nouveau président pour l'AMAP Phacélie**

Mercredi 7 avril 2021



René Burté à gauche succède à Michel Marie.

L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne a été créée en 2011 avec 32 adhérents, elle en compte 80 actuellement après un maximum de 93 adhérents en 2016. Michel Maire, après huit ans de présidence, passe le flambeau à René Burté. Du fait de la pandémie et des mesures qui ont été prises, ces douze derniers mois ont été difficiles. Les distributions ont dû être effectuées sur le parking de la salle Schweitzer du 20 mars au mois de juin 2020. L'assemblée générale n'a pas pu se tenir en présentiel, mais uniquement en virtuel. Avec le soutien de la mairie, l'association a pu retourner dans la salle Schweitzer en juin 2020. Les interventions de LorAMAP, qui

fédère les AMAP de Lorraine auprès des préfectures, ont aussi contribué au maintien des activités. « Les mesures sanitaires ont privé les adhérents de moments de convivialité tels que les AMAP'Eros, les visites aux producteurs et la fête des coteaux qui permettait de présenter l'AMAP à un large public. Mais, finalement, malgré ces difficultés, on a toujours continué à fonctionner et le concept a démontré son utilité et sa pertinence. »

**NATURE ET  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**ADHÉREZ À L'AMAP  
POUR LA SAISON 2021-2022**



Une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) permet de s'abonner à des paniers fournis par des producteurs locaux, principalement en Agriculture Biologique. A compter du 15 mars et jusqu'au 26 mars, il sera possible d'adhérer à l'AMAP Phacélie de Ludres et de souscrire au choix aux contrats proposés : légumes, fruits, pains, œufs, petits fruits, champignons, produits laitiers, viandes, volailles.

Les distributions sont hebdomadaires et débiteront à partir d'avril, en Salle Schweitzer, le vendredi de 16h30 à 17h40 en période de couvre-feu, ou de 17h45 à 19h15.

**INFORMATIONS ET ADHÉSION**  
sur le site [www.amap-phacelie.org](http://www.amap-phacelie.org)  
**CONTACT :**  
[amap.phacelie@gmail.com](mailto:amap.phacelie@gmail.com)



**AMAP PHACÉLIE**  
**NOUVELLE SAISON  
ET NOUVEAU COMITÉ**



En mars 2021, l'assemblée générale (en mode virtuel) de l'association a élu quatre nouveaux membres au comité président depuis 2013 et l'un des fondateurs de Phacélie, a souhaité passer la main. Une nouvelle équipe va piloter l'association composée de :

- Président : René Burté
- Vice-président : Jean-Louis Carton
- Trésorier & référent adhésions : Heathcliff Dernaie
- Secrétaire adjointe & distribution : Emmanuelle Peltier
- Secrétaire : Myriam Fleurette
- Référents Amap : Laetitia Beuvelot  
Jean-Louis Carton
- Référent web : Jean-Louis Carton
- Référents Animations : Stéphanie Rivière
- Référents Loramap, Miramap : Thierry Stoeckle.

La campagne d'inscription annuelle est désormais close, mais il sera possible d'adhérer en septembre prochain pour le dernier semestre de la saison (octobre 21 à mars 22) si vous le souhaitez. En attendant une liste d'attente est constituée. N'hésitez pas à écrire ou consulter le site de l'association [www.amap-phacelie.org](http://www.amap-phacelie.org)

**CONTACT :**  
[amap.phacelie@gmail.com](mailto:amap.phacelie@gmail.com)

Un article paru dans LudresInfo en mars et en septembre (pour informer de la possibilité d'adhérer en automne) + un article intermédiaire pour présenter le nouveau comité

### **Rapport Moral : soumis au vote et adopté à l'unanimité**

Un amapien souhaite recevoir les comptes-rendus des comités de pilotage qui sont par ailleurs disponibles sur le site de l'Amap Phacélie.

## **2. Rapport financier :**

Point marquants de l'exercice 2021-2022

- Recettes : 78 cotisations à 8€ le montant de la cotisation(ce montant apparaît dans les statuts de l'association ce qui rend sa modification complexe)
- Dépenses : encore particulièrement faibles : pas d'amapéro, moins de location de salle. Assurance, frais bancaires, site web et logiciel AmapJ, achats de petites fournitures (planches, stylos blancs, ...), cadeaux pour le gardien.
- Bilan : Un exercice largement positif qui augmente notre trésorerie pour faire face aux imprévus et envisager des investissements.
- Solde au 31/03/22 : 594,99€

Rapport financier soumis au vote et adopté à l'unanimité

## **3. Renouvellement du comité :**

- Thierry Balandier (2023)
- Laetitia Beuvelot (2024)
- René Burté (2022)=> candidature
- Jean-Louis Carton (2023)
- Heathcliff Demaie (2024)
- Myriam Fleurette (2024)
- Caroline MAZOYER=> candidature
- Emmanuelle Pelletier (2024)
- Stéphane Rivière (Démission)
- Thierry Stoeckle (2023)

Nouvelle candidature de Caroline Mazoyer acceptée et comité renouvelé

## **4. Modification du règlement intérieur :**

- Article 6-b: L'Assemblée Générale sert à faire le bilan de la saison qui vient de s'écouler, à fixer les détails, améliorations, modifications pour la saison suivante (règlement intérieur, mandats, cotisation...) et à tracer les perspectives pour la prochaine saison.
- Ajout : elle se tient en physique ou à distance par visioconférence ou moyen de télécommunication, en fonction des circonstances.
- Article 6-b: L'Assemblée Générale sert à faire le bilan de la saison qui vient de s'écouler, à fixer les détails, améliorations, modifications pour la saison suivante (règlement intérieur, mandats, cotisation...) et à tracer les perspectives pour la prochaine saison. Elle se tient en physique ou à distance par visioconférence ou moyen de télécommunication, en fonction des circonstances.

Cette modification du règlement intérieur soumise au vote est adoptée à l'unanimité moins 1 abstention.

## 5. Echanges avec les producteurs :

2 producteurs excusés (Myriam Collart Contrats Petits fruits et Champignons + La Faisanderie Contrats volailles)

- Sonia Rigot Le Porc qui dore à Gondrexon (élevage en bio depuis 2016 de porcs + brebis + veau et bœufs d'Estelle) : contrats viande (porc, veau, bœuf, agneau)  
pas d'augmentation de tarifs cette année pour les contrats Amap (contrairement aux produits vendus sur les marchés), il faudra cependant prévoir une hausse tarifaire l'an prochain pour les contrats Amap.  
L'option cagette est possible à condition de passer commande 1 semaine avant

La construction d'un nouveau bâtiment sous forme de serre pour les brebis est en cours.

Sonia est confrontée au dossier biosécurité, c'est-à-dire une nouvelle réglementation sur l'élevage en plein air considéré comme source de risque de contamination en cas de grippe aviaire ou de peste porcine et donc déjà en vigueur pour les élevages aviaires et porcins, cette réglementation exige la mise en place de 3 clôtures dont 2 électriques et de la désinfection comme dans l'agriculture industrielle pour éviter le choc microbien entre l'allaitement et l'engraissement.

Sonia explique que les éleveurs bio subissent une pression sanitaire exercée par le Ministère de l'agriculture pour la mise en place d'une réglementation dont l'application tend à transformer les agriculteurs bio en éleveurs industriels (exemple de la mise en place de l'arrêt de la castration des porcs à vif au moyen de la phytothérapie et de l'aromathérapie au profit de la castration via des produits analgésiques et chimiques très contraignants en termes d'organisation comme le temps nécessaire au réveil suite à l'anesthésie)

Il existe une pétition Sauvons le plein air

Le Cahier des Charges AB est en train de changer : de nouvelles normes émergent concernant la découverte et l'aération progressive (5% puis 20%) des bâtiments via l'installation de 6 cheminées et devront être appliquées en 2023 afin que les animaux soient davantage en contact avec la pluie. Le respect de ce nouveau Cahier des Charges conditionne la poursuite de la labellisation AB de l'engraissement.

Sonia demande si les amapiens continueront de la soutenir même si elle perd la labellisation AB en raison des contraintes liées à la mise en place de ces nouvelles réglementations.

- André Bergot et Martin Jochum Mirabio 55210 Saint-Maurice-sous-les-Côtes/Vigneulles-lès-Hattonchâtel : contrats fruits bruts ou transformés (jus de fruits / confitures)

L'exploitation compte 70 hectares de vergers dont 50 ha de mirabelles

Depuis 2014 : 8 permanents sur la SCIC, en comptant les saisonniers : 25 personnes à temps plein

La saison 2021-2022 a été compliquée et a donné peu de volumes de fruits qui ne se tiennent pas bien

Dans le cadre du GAB55 (Groupement des Agriculteurs Biologiques de la Meuse) qui propose via un rallye bio (= marche de militants AB) autour d'une ferme qui sera cette année Mirabio, André propose aux amapien(ne)s une visite de l'exploitation le samedi 28/05/22

Mirabio, par son activité conjointe avec d'autres exploitations constitue un apporteur de projets contribuant au maintien des paysages et à la redistribution des récoltes après transformation via 3 transformateurs AB dont 2 situés dans la région.

Mirabio entame une réflexion sur l'investissement dans un laboratoire de transformation des fruits récoltés

Mirabio adhère à Ramap (rassemblement régional des Amap) et à Miramap (rassemblement national des Amap).

- Laurence Rouyer La p'tite Laur'aine du pain à Germiny : Contrats pain

Laurence travaille avec un four à bois qui lui permet de cuire ses pains fabriqués avec de la farine T80 au feu de bois, elle ne produit pas sa farine, elle l'achète au meunier situé à Ménil la Horgne

Pour les pâtés lorrains et les pains au comté qu'elle fabrique, le beurre, la viande de porc et le comté ne sont pas bio, le reste des ingrédients utilisés pour la fabrication des pains, biscuits et pâtisseries est bio.

Elle produit 6 fournées par semaine sur 3 jours

Les petits plaisirs (gâteaux et biscuits) seront disponibles sur le site de commandes « cagette » dès début avril selon le principe suivant : 1 commande/livraison = 1 virement, disparition de la Cagnotte

Pour les nouveautés, Laurence attend des propositions

Laurence subit une hausse tarifaire sur le beurre et la farine qu'elle ne répercute pas pour le moment sur les contrats.

● Sylvie et Vincent Febvre GAEC de la Seigneurie 88330 Badménil-aux-Bois : Contrat œufs

Exploitation de 74 ha dont 80% en herbe et 20% en prairie temporaire

Hausse des tarifs liée à la hausse des prix des aliments et au passage au 100% bio

Un nouveau bâtiment est en construction car nouveaux marchés

Une journée Portes Ouvertes est prévue fin août/début septembre une fois que l'ancien bâtiment aura été vidé

Les poules sont ovosexuées pour éviter le broyage des poussins, elles ne restent que 12 à 14 mois sur l'exploitation, au-delà, les œufs pondus sont trop gros et ne correspondent plus au calibre et leur coquille est plus fragile. Après 14 mois, les poules sont vendues 0.10€.

Pour lutter contre la propagation de la grippe aviaire, nécessité de couvrir le parcours où les poules évoluent en liberté à l'air libre, ce qui représente un coût de 20.000€.

Commande occasionnelle possible par sms 2 jours avant la date de la livraison

● Thomas Guinot La ferme de la Petite Seille 54760 Arroye-et-Han : Contrats produits laitiers

Exploitation de 205 ha avec 70 vaches laitières à la traite, le robot de traite a permis d'augmenter le volume de traite 4 salariés à temps plein et 3 apprentis

Pas d'augmentation des tarifs

Des travaux sont en cours dans la fromagerie pour le conditionnement des yaourts et du fromage blanc dans des pots en carton pour septembre/fin octobre

Point à améliorer : la stabilisation de la consistance de la crème fraîche certainement due aux ferments affectés par des écarts de température

Les commandes se font au trimestre, sur 4 trimestres :

Les périodes de commandes sur les 4 trimestres se répartissent comme suit :

→ du 8 avril 2022 au 1er juillet 2022 – commande avant le 25/03/2022

→ du 13 juillet 2022 au 23 septembre 2022 – commande avant le 30/06/2022

→ du 7 octobre 2022 au 16 décembre 2022 – commande avant le 22/09/2022

→ du 13 janvier 2023 au 24 mars 2023 – commande avant le 23/12/2022

Se coordonner sur Amapj pour la réouverture des contrats à la fin de chaque trimestre

il est possible de s'arranger si la date de fin de trimestre est dépassée

● Charly Naudé GAEC Romé Royaumeix : contrats légumes

Exploitation de 200 ha sur laquelle travaillent 12 personnes

2 associés : Charly et son père qui va bientôt partir en retraite, la sœur de Charly va se consacrer à la partie élevage

Beaucoup de pluie la saison dernière qui ont généré des problèmes pour la constitution des paniers estivaux

L'installation de nouvelles grandes serres sur l'exploitation va permettre de doubler les surfaces de production pour pouvoir produire en décalage et s'affranchir des contraintes météorologiques.

Pas d'augmentation des prix qui sont établis selon les coûts de production et pas selon les prix du marché

Journée Portes Ouvertes sur l'exploitation : samedi 30/04/22 de 10h à 18h.

Charly annonce le changement de la culture des endives sur 2 petites unités avec irrigation en circuit fermé, cette nouvelle manière de cultiver les endives sera opérationnelle la saison prochaine d'octobre à mars.

Un surplus de tomates sera disponible sous forme de cagettes, les personnes intéressées se serviront et paieront à la fin.

Une amapienne signale à juste titre les limites du panier d'échanges où souvent il ne reste plus grand-chose d'intéressant à échanger lorsqu'on arrive en fin de distribution.

● Eric Bogard La Chèvre rit Contrats fromages de chèvre d'avril à octobre

L'exploitation compte 40 chèvres, l'année s'annonce bien par rapport aux 2 précédentes années qui ont été compliquées en raison d'un nombre important de chèvres malades dans le troupeau

Eric espère beaucoup de mises-bas qui permettront la lactation et la fabrication des fromages

Si les problèmes de production devaient persister, Eric réfléchit à une diversification de son activité.

Il souligne la souplesse des contrats cagette.